

## ► Information générale

### Cours

<b>Titre</b>	Ichtyologie
<b>Sigle</b>	BIO 2476
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=293175">https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=293175</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Faculté des arts et des sciences / Département de sciences biologiques
<b>Trimestre</b>	Automne
<b>Année</b>	2024
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Mercredi 9:30 – 11:30 Mercredi 13h30 – 16h30

### Enseignant

<b>Nom et titre</b>	Tristan Juette, Ph.D. - Enseignant
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:tristan.juette@umontreal.ca">tristan.juette@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous

Entrez du contenu à répéter, par exemple, d'autres contrôles de contenu. Vous pouvez également insérer ce contrôle autour de lignes d'un tableau pour répéter des parties de ce dernier.

## Description du cours

### Description simple

Le but du cours est de documenter les caractéristiques intrinsèques (morphologie, anatomie, physiologie, génétique) et extrinsèques (interactions écologiques, gestion des populations) des poissons.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

À la fin du cours, l'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes : 1. Identifier les principales caractéristiques morphologiques, anatomiques, physiologiques et génétiques des poissons 2. Discuter des méthodes disponibles pour estimer les caractéristiques éco-physiologiques des poissons 3. Décrire les processus par lesquels les facteurs biotiques et abiotiques influencent la croissance, la reproduction, la mortalité et la distribution des poissons 4. Décrire les implications écologiques des interactions entre les poissons et les autres composantes des communautés aquatiques 5. Identifier les problèmes reliés à la gestion des populations de poissons

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Évaluations
2024-09-04 Séances 1 & 2	AM : Introduction, brève philosophie des science, méthodes de pêche PM : Évolution & classification	
2024-09-11 Séance 3 & 4	AM : Croissance & Diète PM : Caractéristiques morpho-anatomique & description quantitative	
2024-09-13 au 2024-09-15 Sortie SBL 1	Tout le monde : <b>fin de semaine à la SBL</b> (du vendredi fin PM au dimanche PM)	
2024-09-18 Séance 5	AM : Abondance, distribution et mortalité PM : Reproduction	
2024-09-25 Séance 6 & 7	AM : Estimation et prédiction de la production	
2024-09-27 au 2024-09-29 Sortie SBL 2	Tout le monde : <b>fin de semaine à la SBL</b> (du vendredi fin PM au dimanche PM)	
2024-10-02 Séance 8 & TP 1	PM : TP 1	
2024-10-09 Séance 9 & TP 2	AM : Génétique des populations de poissons PM : TP 2	
2024-10-16 Séance 10 & TP3	PM : TP 3	
2024-10-23	Semaine de relâche	
2024-10-30 Examen intra	AM : <b>examen intra en salle</b>	<b>QCM et questions à réponses courtes</b>
2024-11-06 Séance 10	AM : Exploitation et gestion des populations de poissons PM : Analyses statistiques sur R	
2024-11-13 Séance 11 & Atelier R	AM : Analyse morphologique PM : Analyses statistiques sur R	<b>Remise article de vulgarisation (avant 11h59 PM)</b>

2024-11-20 Séance 12	AM : Compétition, prédation et comportement social	
2024-11-27 Séance 12	AM : Effets des barrages, centrales nucléaires et voies maritimes	
2024-12-04	Semaine de révision et de finalisation du rapport	
2024-12-11 Examen final	AM : <b>Examen final en salle</b>	<b>QCM et questions à réponses courtes</b> <b>Remis rapport final (avant 11h59 PM)</b>

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Intra (en salle : de 9h30 à 11h30) - QCM - Questions à réponses courtes	- Connaître les notions importantes vues en cours - Appliquer certains concepts à des situations réalistes	- Justesse des réponses - Cheminement logique	2024-10-30	20 %
Article de vulgarisation (envoi avant 23h59)	- Analyser un article scientifique - Expliquer les principales idées	- Esprit de synthèse - Capacité de vulgarisation	2024-11-13	20 %
Examen final (en salle : de 9h30 à 11h30) - QCM - Questions à réponses courtes	- Connaître les notions importantes vues en cours - Appliquer certains concepts à des situations réalistes	- Justesse des réponses - Cheminement logique	2024-12-11	20 %
Rapport écrit (envoi avant 23h59 à Jérémie De Bonville)	- Interpréter les notions vues en classe - Contextualiser ces notions - Utiliser et analyser des données récoltées sur le terrain	- Pensée critiques - Justesse des arguments - Esprit de synthèse - Capacité d'analyse	2024-12-11	30 %
Participation au stage	- Participation et implication durant un travail en groupe	- Assiduité & attitude - Participation & collaboration	Durant les sorties à la SBL	10 %

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

### Absence à un examen

Reproduction de l'article 9.9 du Règlement des études de premier cycle :

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue **dès qu'il est en mesure** de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. **Dans les cas de force majeure**, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. **Les pièces justificatives** doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

- S'il y a absence à l'examen intra et/ou final, ceux-ci seront repris à une date ultérieure

<b>Dépôts des travaux</b>	-5% par journée de retard
<b>Matériel autorisé</b>	Aucun durant les examens en salle (mi-session et final)

## ► Rappels

### Dates importantes

**Modification de l'inscription** Cliquez ici pour effectuer une sélection.

**Date limite d'abandon** Cliquez ici pour effectuer une sélection.

**Fin du trimestre** Cliquez ici pour effectuer une sélection.

**Évaluation de l'enseignement** Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ([https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx)). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents** Cliquez ici pour entrer du texte.

## ► Ressources

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	<a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

---



## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

#### Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

#### Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>